

### Objectif de gestion du fonds maître Aviva Investors Monétaire C

Le fonds cherche à délivrer une performance, diminuée des frais de gestion, supérieure à l'indice EONIA, tout en assurant une évolution régulière de sa valeur liquidative.  
La performance du fonds nourricier pourra être inférieure à celle du fonds maître du fait des frais de gestion propres au fonds nourricier.

Echelle de risque



RISQUE FAIBLE

RISQUE FORT

### Principaux risques supportés par le fonds

Risque de crédit, risque de perte en capital, risque de taux, risque de contrepartie (l'ensemble des risques est disponible dans le prospectus)

### Gestionnaire financier du fonds maître



### Caractéristiques du fonds

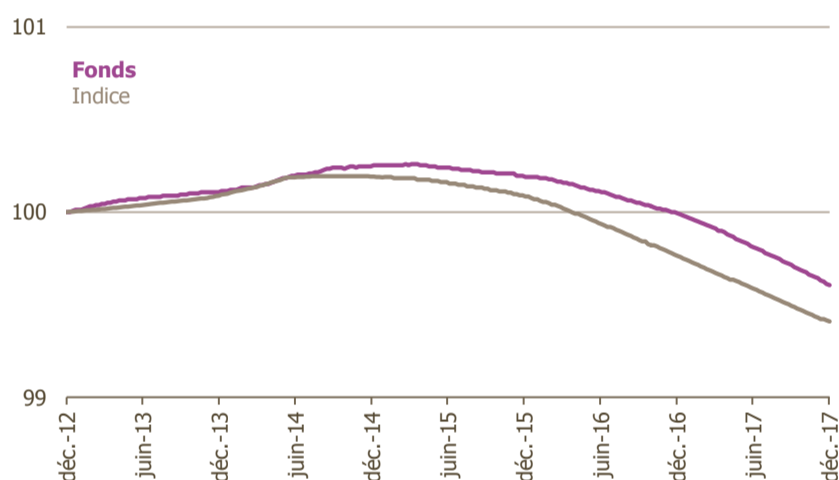
<b>Forme juridique :</b> FCP de droit français	<b>Code ISIN :</b> FR0010700807
<b>Société de gestion :</b> AVIVA Investors France	<b>Date de création de la part :</b> 30/01/2009
<b>Commercialisateur :</b> Union Financière de France Banque	<b>Fréquence de valorisation :</b> Hebdomadaire
<b>Nourricier du fonds maître (1) :</b> Aviva Investors Monétaire C	<b>Devise de cotation :</b> EUR
<b>Durée de placement recommandée :</b> Inférieure à 3 mois	<b>Frais de gestion max du fonds :</b> 0,35 % TTC
<b>Affectation des résultats :</b> Capitalisation	<b>Frais de gestion max du maître :</b> 0,08 % TTC

<b>Valeur liquidative au 29/12/17</b>	156,99 €
<b>Encours de la part RP</b>	0,1 M€
<b>Encours du fonds maître</b>	4 400 M€

(1) Le fonds nourricier est investi en totalité et en permanence en parts de son fonds maître, hors liquidités accessoires

### Performances nettes en €

(source Morningstar)



Indice : EONIA Capitalisé

Le fonds est un OPC à gestion active dont la performance n'est pas liée à celle de l'indice mais qui l'utilise comme élément d'appréciation a posteriori de sa gestion.

#### Performances cumulées

#### Performances annuelles

Période	FCP	Indice	Année	FCP	Indice
1 mois	0,0%	0,0%	2016	-0,2%	-0,3%
2017	-0,4%	-0,4%	2015	-0,1%	-0,1%
1 an	-0,4%	-0,4%	2014	0,1%	0,1%
3 ans	-0,6%	-0,8%	2013	0,1%	0,1%
5 ans	-0,4%	-0,6%	2012	0,7%	0,2%

Volatilité du fonds sur 3 ans : 0%

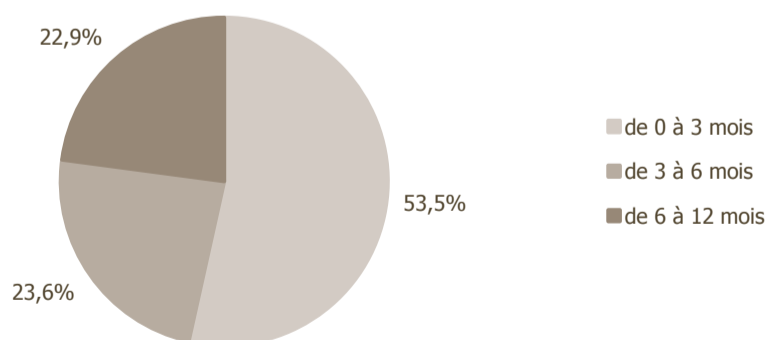
Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs et ne sont pas constantes dans le temps

### Allocation des actifs du fonds maître

(source gestionnaire financier)

#### Répartition par maturité

#### Principaux émetteurs crédit



LMA SA	6,6%
ENGIE SA	5,7%
SANTANDER COMMERCIAL PAPER SA UNIPERSONAL	4,9%
INTESA SANPAOLO BANK IRELAND PLC	4,4%
BARCLAYS BANK PLC	4,4%
BPCE SA	4,0%
BANQUE PALATINE	4,0%
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA	3,5%
BNP PARIBAS SA	3,5%
BARCLAYS BANK PLC (PARIS BRANCH)	3,0%

\* L'OPC se trouve dans la catégorie de risque / rendement indiquée ci-dessus en raison de la volatilité des marchés des actions et dans une moindre mesure des marchés de taux. Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Enfin, la catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». L'OPC ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

Les informations sur les valeurs contenues dans ce document ne sont pas assimilables à des recommandations personnalisées d'acheter ou de vendre ces valeurs et n'ont aucune valeur contractuelle. L'accès à cet organisme de placement collectif (OPC) peut faire l'objet de restrictions et l'UFF ne peut le proposer à une personne si la loi de son pays d'origine ou de tout autre pays qui lui serait applicable ou s'appliquerait à l'OPC l'interdit. La composition du portefeuille est susceptible d'évoluer dans le temps.

Ce document est établi par l'Union Financière de France Banque à des fins d'information exclusivement. Il contient des éléments d'information et des données chiffrées que l'Union Financière de France Banque considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Toute souscription ne peut être effectuée qu'après lecture du dernier prospectus visé par l'AMF, qui détaille, notamment, les principaux risques de cet OPC, la durée de placement recommandée et les frais appliqués. Le prospectus ou le document d'information clé pour l'investisseur (DICI), ainsi que les derniers documents périodiques disponibles, sont à la disposition du public sur simple demande, auprès de l'Union Financière de France Banque ou sur le site www.uff.net. Il est précisé que la consultation de ce document ne vous dispense pas de consulter vos propres conseils afin de vous permettre de vous forger une opinion sur l'adéquation du produit à vos objectifs d'investissement et à votre situation. L'UFF décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments figurant dans ce document. Ce document ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit ou transmis à une autre personne que celle à qui il est adressé sans l'accord l'express de l'UFF. Union Financière de France Banque, 32, avenue d'Iéna 75116 Paris - Société anonyme au capital de 15 467 031,07 € - 473 801 330 R.C.S Paris - Etablissement de crédit agréé auprès de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (www.acpr.banque-france.fr) en qualité de Prestataire de Services d'Investissement.